



CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES Option A : Voitures Particulières RNCP19118 – Niveau 3

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Arrêté : 22/04/2014

LES OBJECTIFS

- Réaliser les opérations de maintenance périodique ;
- Participer au diagnostic sur les véhicules ;
- Réaliser les opérations de maintenance corrective ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Maintenance des véhicule permet d'exercer le métier de mécanicien(ne) automobile chez un artisan garagiste, un réparateur agréé ou un concessionnaire.

LE PROGRAMME

Le CAP est composé de 3 Blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP.19118](#)

- ⇒ **S'informer communiquer**
- ⇒ **Analyser-décider**
- ⇒ **Réaliser**

Le contenu de chaque bloc est disponible sur demande, un plan de formation complet vous sera délivré à l'entrée en formation.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements

- Enseignants professionnels issus du métier.
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant.

Les IMA disposent d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont : des plateaux techniques d'exception, salles de cours adaptées, équipements numériques, plateaux sportifs en interne ou externe au site, un espace de restauration.

Durée et horaires

1050h en 2 ans
Horaires de cours possibles
entre 8h et 18h

Modalités

Alternance 4 jours au CFA,
1 semaine sur 2
En présentiel

Les conditions d'admission

En apprentissage :

Être âgé(e) de 15 ans et sortir
de 3^{ème} ou être âgé(e) entre 16 et
29 ans

Prérequis

Aucuns

Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)
La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO

LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web www.ima95.fr ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 . Démarrage de la formation entre septembre et novembre.
- ⇒ Entretien et test de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Le CAP Maintenance des véhicules est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.
Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.
L'ensemble des blocs doit être validé pour obtenir le diplôme.

Poursuite de formation en :

- BAC PRO Maintenance des Véhicules 2ans
- CAP Réparation des carrosseries
- MC Maintenance des Moteurs Diesel et de leurs Équipements ou Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile.
- CQP Technicien Après-Vente Automobile

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Référent handicap :
handicap.95@cma-idf.fr

LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



IMA Roissy Pays de France
UAI 0952107Z

Service des développeurs de l'apprentissage
par téléphone au 01.34.29.46.70
ou par mail : daeimarpf@cma-idf.fr



Ce projet est cofinancé par
le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020

